AGENCE RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE HAUTE-NORMANDIE

CONNAÎTRE POUR Agir N°63

Je jardine en écocitoyen

Attirer le maximum d'auxiliaires.

Je conçois et j'aménage mon jardin

De ces choix de départ dépendent notamment :
- la biodiversité qui sera présente dans le jardin ;
- les futures consommations d'eau et d'essence ;
- le futur travail d'entretien (désherbage, tonte, taille, etc.) ;
- le plaisir et l'enrichissement procurés par le jardin.

Quelques idées :

- En arrivant dans un nouveau terrain, prendre le temps de regarder ce qui y pousse déjà avant de faire une intervention lourde.
- Penser aux oiseaux, aux insectes, aux hérissons et conserver le vieil arbre et la vieille haie dans lesquels ils vivent.
- Remplacer une partie de la pelouse par « autre chose » : petite mare, rocaille, prairie, massif d'arbustes et/ou de plantes vivaces, prairie pâturée par quelques moutons…
- Si clôture il doit y avoir, implanter la haie derrière celle-ci (côté extérieur), ou la clôture devant la haie, ce qui est nettement plus convivial.
- Créer un petit potager bio.
- Assister à des cours ou formations, ou à des échanges entre jardiniers ; se documenter.

Pour en savoir plus sur le jardinage bio : www.terrevivante.org

Le jardin, fenêtre ouverte sur la planète et porte d'entrée dans le développement durable

Lien social : opération « Bienvenue au jardin ».

Le + écolo

Pour la tranquillité des hérissons, carabes, musaraignes, orvets, et autres petites bêtes du jardin, prévoir des endroits qui ne seront tondus ou fauchés qu'une ou deux fois par an maximum. Ces hautes herbes agrémentées de fleurs de prairies seront appréciées par les papillons, les criquets et les sauterelles.

Le + écolo

Les plantes de jardin bénéficient maintenant de labels garantissant qu'elles sont produites de manière (plus ou moins) durable.

Je plante au bon moment

Des plantes bien installées pousseront mieux, souffriront moins d'une éventuelle sécheresse et nécessiteront moins d'arrosages. Les meilleures périodes de plantation sont :
- Août : pivoines, iris. Semis des bisannuelles (monnaie-du-pape, pensée, giroflée, rose trémière…).
- Septembre : mise en place d'un gazon.
- Octobre : fleurs vivaces, bisannuelles et bulbeuses à floraison printanière (crocus, tulipes, jacinthes…).
- Novembre : arbres et arbustes, en ménageant une légère cuvette pour favoriser l'arrosage naturel.

Je choisis mes plantes

Quel rapport avec l'écocitoyenneté ? L'économie ! Des plantes bien choisies, qui poussent bien et ne meurent pas prématurément, cela permet de faire des économies. De plus, certaines plantes sont en harmonie avec le paysage environnant. Pour éviter les erreurs :
- Observer ce qui pousse bien dans l'environnement immédiat de son jardin.
- Demander conseil aux bons jardiniers du voisinage.
- Demander des boutures, des graines aux voisins et amis, ou échanger.

Assister à des formations.

ARTHN

DÉPARTEMENT DE L'EURE Seine-Maritime Le Département RÉGION HAUTE NORMANDIE

Avec le soutien de la Région

Troc de plantes.

Le ✚ écolo

Partir de graines pour les fleurs, ou, pour les rosiers et arbustes, de plants vendus « à racines nues » est nettement plus sûr et économique qu'avec des plantes proposées fleuries en conteneurs.

J'arrose juste ce qu'il faut

Economiser l'eau, c'est gérer durablement une ressource précieuse. Sous le climat de la Normandie, à part le potager (jeunes plants, et autres plantes en cas de sécheresse), les arbres et arbustes plantés l'hiver ou le printemps précédent, et les potées ou jardinières, les plantes n'ont pas besoin d'arrosage !

Pour bien arroser, rien ne remplace le bon vieil arrosoir : il permet de verser l'eau à la bonne dose, juste là où il faut, c'est-à-dire au pied des plantes. Inutile, en effet, de favoriser la pousse des herbes concurrentes et le confort des limaces ! De plus, l'arrosoir, à la différence du jet ou de l'arroseur, permet d'utiliser facilement l'eau de pluie récupérée dans une citerne.

Le ✚ écolo

Couvrir le sol là où celui-ci est à nu, pour éviter les pertes d'eau par évaporation. Attention : ne couvrir qu'un sol réchauffé et encore humide, donc en juin. Si le sol est sec, ne pas couvrir, biner.

Rien ne remplace l'arrosoir !

Je m'occupe de mes « déchets verts »

Le jardin peut recycler de manière naturelle tout ce qu'il produit : feuilles, herbes, branches, épluchures… Mieux vaudrait, d'ailleurs, parler de « matières organiques » – qui sont des ressources – que de « déchets ».

Tontes de gazon : en faire du compost en les mettant dans un bac spécial, ou tout simplement en tas dans un coin du jardin. Veiller à les mélanger à d'autres matériaux (feuilles mortes, herbes sèches, branches broyées…) au fur et à mesure des apports pour équilibrer la composition.

Feuilles mortes : entassées, elles finissent toujours, en un an ou deux, par faire un terreau pouvant servir au rempotage. Certaines feuilles se décomposent plus lentement ; mieux vaut les mélanger à d'autres matériaux, par exemple des tontes de gazon.

Epluchures, déchets végétaux divers : tout cela peut être mélangé aux tontes et feuilles mortes. Même les pelures d'agrumes ! Même les restes alimentaires de la famille (il s'agit de quelques grammes) ! Même les coquilles d'œufs, les papiers (ce sont des fibres végétales, et les encres sont soit du carbone soit des produits végétaux), les cendres de la cheminée…

Branches, rameaux : voir plus loin.

Détails sur http://www.arehn.asso.fr/publications/cpa/cpa39.pdf

Le ✚ écolo

Faire un supercompost émettant peu de méthane, puissant « gaz à effet de serre » : il suffit de bien mélanger les différentes catégories de matériaux (secs et humides, fins et grossiers) de façon à assurer une bonne aération du tas. Placer une « cheminée » en grillage au milieu de celui-ci. Eventuellement, brasser le tas à la fourche de temps en temps.

Gérer durablement une ressource précieuse.

Je protège les plantes contre leurs ravageurs et leurs maladies

D'abord, vérifier qu'il y a un réel problème ! En effet, il est normal que des insectes soient présents en petit nombre sur les plantes, et que quelques feuilles soient abîmées. Malgré tout, si des dégâts se produisent régulièrement sur telle ou telle plante, autant avoir à sa disposition quelques produits « écologiquement acceptables » capables de la protéger. Ils sont signalés par la mention « utilisable en jardinage bio ». Les produits d'origine végétale ou animale ont l'avantage d'être biodégradables et de ne pas polluer l'environnement. Attention, toutefois, certains possèdent des propriétés allergisantes.

Les mots du jardinage écocitoyen

Biner : ameublir la terre très superficiellement à l'aide d'un outil muni d'une petite lame, la binette. Le binage permet d'économiser l'eau et les engrais.

Biodiversité : diversité du vivant (plantes, animaux, variétés cultivées, milieux, écosystèmes, paysages…).

Couronne : ensemble des branches d'un arbre.

Développement durable : développement de la société qui permet de satisfaire nos besoins du présent tout en préservant la capacité des générations futures de satisfaire les leurs.

Gaz à effet de serre : gaz présents dans l'atmosphère et capables de « piéger » le rayonnement infrarouge émis par le sol, comme le fait la paroi transparente d'une serre. Les principaux gaz à effet de serre produits par les activités humaines sont :
- **le dioxyde de carbone (CO_2),** dégagé lors des combustions ou de la décomposition de la matière organique ;
- **le méthane (CH_4),** produit par la décomposition de la matière organique à l'abri de l'air, et la digestion des ruminants ;
- **le protoxyde d'azote (N_2O)** issu notamment des engrais azotés, fumiers et lisiers.

Spécifique : se dit d'un pesticide qui n'agit que sur une catégorie très précise de nuisibles sans atteindre les auxiliaires.

Tire-sève : jeune rameau que l'on conserve au bout d'une grosse branche lors de la taille d'un arbre.

Le jardin peut recycler les « matières organiques ».

Une autre catégorie trouve grâce aux yeux des jardiniers écologistes : les produits minéraux, tels que les sels de cuivre, le soufre, le sulfate de fer, le chlorate de soude, etc. Utilisés depuis fort longtemps, on a pu vérifier leur relative innocuité, dans les conditions d'utilisation prescrites. Ils s'intègrent naturellement dans l'environnement. Quoi qu'il en soit, il faut garder à l'esprit que rares sont les produits de traitement qui sont absolument anodins.

Le + écolo

Penser prévention et diversifier la flore du jardin pour attirer le maximum d'auxiliaires (coccinelles, chrysopes, syrphes, ichneumons…). Parmi les plantes les plus attractives par leur floraison : souci, cosmos, doronic, phacélie, capucine, aneth, fenouil… Associer les fleurs aux légumes.

Détails sur www.arehn.asso.fr/publications/cpa/cpa17.pdf

Je prends soin de la haie et des arbustes

La haie est utile, voire indispensable, autour d'un jardin. Dans un cadre urbain ou périurbain ce sera plus souvent une haie libre à base d'arbustes à fleurs, et, dans un cadre campagnard, la traditionnelle haie champêtre. Dans le premier cas, taillée seulement de temps en temps, elle offrira fleurs et fruits à la faune sauvage. Dans le second, taillée tous les ans en juillet et en hiver, la haie constituera une clôture dense propice à la nidification des oiseaux. Attention : tailler trop tôt en saison et trop souvent, oblige à le faire plus souvent, ce qui est une perte de temps et dérange les oiseaux.

Parlons matériel

Tondeuse à gazon : difficile de s'en passer ! Electrique ou thermique à moteur 4 temps, elle est moins bruyante qu'avec un moteur 2 temps. La tondeuse mulcheuse – qui pulvérise l'herbe sur place – a le double inconvénient d'obliger à tondre plus fréquemment et d'enrichir le sol, ce qui accélère la pousse de l'herbe.

Rotofil : faux mécanique coupant l'herbe grâce à des fils en nylon tournant à grande vitesse. De préférence thermique pour avoir une puissance suffisante, le rotofil est utile pour faucher les herbes hautes, impossibles à tondre. On peut aussi apprendre à faucher avec une vraie faux !

Broyeur à végétaux : quasi indispensable si l'on veut faire quelque chose d'utile des branches que l'on taille. En effet, il est interdit de les brûler en plein air, et il n'est pas aisé de les composter. Broyées, les branches peuvent être épandues comme mulch ou mélangées à d'autres matériaux (tontes de gazon, épluchures…) dans un compost. Préférer les modèles à rotor : ils sont très peu bruyants, sans danger, tout en étant très performants. Les broyeurs de ce type se transportent aisément dans le coffre d'une voiture.

Le + écolo

Il n'est pas utile d'avoir un broyeur pour soi tout seul. Mieux vaut le partager avec des voisins, des amis ou les membres de l'association de jardiniers.

Taille-haie électrique ou thermique : utile si l'on manque de force ou si l'on a un important linéaire de haies à tailler, ou des arbustes coriaces (lauriers-palmes, par exemple). Autrement, une bonne cisaille bien affûtée et lubrifiée convient parfaitement.

Traitements écologiquement acceptables

Les noms suivants sont ceux des substances actives, différents des appellations commerciales mais néanmoins portés sur l'emballage. Si ces produits présentent une toxicité moindre pour l'environnement, il ne faut toutefois les utiliser que quand cela est vraiment nécessaire.

Pyréthrines naturelles : insecticides végétaux. Attention : non spécifiques, ils ne « font pas la différence » entre les insectes nuisibles et les autres.

Bacillus thuringiensis : insecticide microbiologique spécifique des chenilles.

Associer les fleurs aux légumes.

Soufre : lutte préventive et curative contre différentes maladies, notamment l'oïdium.

Bouillie bordelaise et autres produits à base de cuivre : lutte préventive contre les différentes maladies des légumes, des arbres fruitiers et des rosiers.

Sulfate de fer : destruction de la mousse dans le gazon.

Métaldéhyde : lutte contre les limaces. Il existe des formules avec répulsifs pour chats et chiens. Biodégradable, toxique pour les mammifères et oiseaux en cas d'absorption importante.

Ferramol : produit minéral utilisé contre les limaces. Non toxique, moins efficace que le métaldéhyde.

Chlorate de soude : désherbant total des zones non cultivées (allées, cours, etc.). Se transforme dans le sol en chlorure de sodium (sel). Veiller à ce que le produit ne soit pas entraîné par le ruissellement vers des végétaux non visés par le traitement.

Huile blanche : traitement d'hiver des arbres et arbustes fruitiers, et lutte contre les cochenilles.

Huile de colza : traitement des arbres et arbustes, fleurs et cultures potagères contre les cochenilles, pucerons, mouches blanches et acariens.

Huile d'os : répulsif agissant contre toutes sortes d'animaux (rongeurs, lapins, chats, chiens, etc.).

Goudron de Norvège : protection des blessures et plaies de taille sur les arbres.

Extraits d'algues marines : augmentent les défenses naturelles des plantes face aux maladies et autres agressions.

Sans oublier les pièges de toutes sortes et les filets anti-insectes.

Les bonnes pratiques

- Lire l'étiquette et le mode d'emploi : le produit est-il préventif ou curatif ?
- Identifier le problème : ne pas traiter à l'aveuglette.

Ne pas traiter à l'aveuglette.

- Suivre les prescriptions d'utilisation : port de vêtements de protection, distances, délais…
- Bien calculer la dose en fonction de la quantité de liquide à pulvériser :
  - 0,1 l pour 10 m² de végétation rase (herbicide foliaire systémique)
  - 0,6 l pour 10 m² de végétation basse (pommes de terre, par exemple)
  - 0,9 l pour 10 m² de plantes de 50 à 125 cm
  - 1,2 à 1,5 l pour 10 m² d'arbustes
  - 1,5 à 2 l pour 10 m² d'arbres
- Eventuellement, faire un essai avec de l'eau pure avant de procéder au traitement « pour de bon ».

Penser à préserver la végétation herbacée spontanée au pied de la haie.
Détails sur www.arehn.asso.fr/publications/cpa/cpa11.pdf

Le + écolo

Recycler au jardin les branches et bois de taille. Pour cela, utiliser un broyeur, qui hachera et « défibrera » ces matériaux, ce qui facilitera leur décomposition ultérieure. Le broyat de branches peut être incorporé au tas de compost ou épandu au pied des arbustes, des rosiers…

Je m'occupe de mes arbres en douceur

Les arbres, qui peuvent vivre très longtemps, constituent un patrimoine végétal précieux. Il faut faire en sorte de le préserver, pour soi et les générations futures. En France, le premier réflexe consiste à tailler les arbres. Or, a priori, ils n'ont pas besoin d'être taillés ! On peut même dire que toute taille représente un risque : celui d'introduire dans le bois des germes de champignons causes de pourriture, ou de favoriser les attaques de certains insectes, ce qui compromet l'avenir de l'arbre.
Dans la plupart des cas, une taille ne permet pas de changer durablement la hauteur, le volume ou la forme d'un arbre. Il faudra renouveler l'opération à plus ou moins brève échéance, car un arbre pousse en fonction de sa vigueur naturelle, et il tend à retrouver sa silhouette spécifique. Certains arbres ne supportent pas une taille autre que très légère : conifères, bouleau… S'ils sont placés trop près d'un bâtiment, il n'y a pas d'autre solution à moyen terme que de les abattre.

Attention à ne pas tailler la haie trop tôt en saison.

Exceptions :

- Les arbres taillés en têtards, dont les grosses branches doivent être coupées à intervalle régulier, sous peine de risquer l'éclatement du tronc.
- Certains arbres fruitiers, qui deviennent moins productifs en vieillissant.
- Les très vieux arbres présentant des risques de rupture de branches charpentières.

Au moment de planter, penser « développement durable » : l'arbre en question ne risque-t-il pas de devenir trop grand compte tenu des bâtiments proches et de l'espace disponible ? Est-il adapté au sol et au climat ? Ce bel eucalyptus (ou ce mimosa) qui vous tente a toutes les chances d'être détruit par le gel à échéance de dix ou vingt ans, ce qui est bien jeune pour un arbre ! Détails sur www.arehn.asso.fr/publications/cpa/cpa18.pdf

Le + écolo

Pour élaguer un grand arbre, faire appel à un professionnel spécialisé dans la taille douce. Il procédera à un allègement de couronne et taillera les branches principales sur des tire-sève.

Jardins familiaux et jardins partagés

Jardins familiaux.

Le jardinage n'est pas réservé aux heureux propriétaires ou locataires d'une maison entourée d'un jardin. Chacun peut jouir d'une parcelle de potager dans des jardins collectifs appelés autrefois « jardins ouvriers » et maintenant « jardins familiaux ». A condition, toutefois, que la liste d'attente ne soit pas trop longue, car les demandes reçues par les associations qui gèrent ces jardins sont de plus en plus nombreuses ! Les parcelles font en général 200 m² pour un loyer annuel de quelques dizaines d'euros.

Fédération des jardins ouvriers et familiaux de Normandie, 17, impasse Fresnel, 76250 Déville-lès-Rouen.
Tél. : 02 35 75 28 31. E-mail : contact@federation-jofn.com Internet : www.federation-jofn.com La Fédération regroupe toutes les associations intéressées par la culture maraîchère (jardins ouvriers, familiaux, d'entreprises, ruraux, collectifs, scolaires, individuels).

Un autre système se développe chez les jardiniers citadins : les jardins partagés. Situés « en pied d'immeubles », ils se caractérisent par la gestion en commun d'un terrain par un groupe d'habitants.

Le jardin dans tous ses états : www.jardinons.com

Créer son potager

Ce qu'on peut y mettre (en se limitant aux cultures faciles) :

Sur 1 m²
2 pieds de tomates, 4 laitues, 1 basilic, 1 ciboulette ou 1 estragon
Ou bien : 1 courgette

Sur 10 m² 1 m 20 x 8 m
10 tomates + 1 courgette + 2 concombres + 10 laitues + 10 maïs sucrés (ou 10 fraisiers) + aromatiques variées (basilic, ciboulette, estragon, persil, cerfeuil…)

Sur 100 m²
10 m² de tomates + 10 m² de haricots verts + 10 m² de salades diverses + 12 m² de pommes de terre primeur (60 plants) + 10 m² de courgettes, concombres et potirons + 10 m² de fraisiers + 10 m² d'oignon et d'échalote + 8 m² de maïs sucré

Haricots verts : récolte sur 10 m².

« Connaître pour agir »
est une publication de l'Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie,
Cloître des Pénitents,
8, allée Daniel-Lavallée, 76000 Rouen.
Textes: J.-P. Thorez / AREHN.
Photos: Toanet / Fotolia.com, Vaclav Zilvar / Fotolia.com, Jardiniers de France, J.-P. Thorez et L. Gélard / AREHN.
Edition : Partenaires d'Avenir.
Dépôt légal : septembre 2010.
ISSN : 1274 – 8749.
© AREHN, 2010. Reproduction, même partielle, interdite sans autorisation de l'éditeur.
Téléchargeable sur www.arehn.asso.fr
Financement 276.

AGENCE RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT AREHN DE HAUTE - NORMANDIE